

## L'Île-de-France, de plus en plus une étape dans les parcours résidentiels



C. Déjeumont / IAU îdF

### Atlas des Franciliens

Cette *Note rapide* constitue l'une des planches du futur *Atlas des Franciliens*, à paraître fin 2011 sous l'égide de l'IAU îdF. Elle est élaborée dans le cadre d'une convention partenariale avec la direction régionale Insee d'Île-de-France.

migratoires que lors de la période précédente, l'Île-de-France aurait néanmoins enregistré 3000 départs annuels nets de plus qu'entre 1990 et 1999. L'accroissement de la part des retraités, qui sont plus nombreux à quitter la région qu'à s'y installer, contribue à cette évolution.

**Bien que de plus en plus déficitaires, les échanges migratoires avec les autres régions métropolitaines contribuent au dynamisme démographique et économique de l'Île-de-France : les arrivants sont jeunes, actifs et diplômés, les partants plus âgés et moins qualifiés.**

Entre 2001 et 2006, la région Île-de-France intervient dans 38 % des migrations interrégionales métropolitaines. Compte tenu de l'importance de sa population, elle ne se distingue pas des autres régions. En moyenne, chaque année, entre 2001 et 2006, 105 000 provinciaux sont arrivés en Île-de-France, tandis que 178 000 Franciliens ont fait le chemin inverse. La région a donc un solde migratoire déficitaire avec le reste de l'Hexagone.

Elle présente même le taux de migration nette (solde migratoire rapporté à la population moyenne) le plus négatif de toutes les régions métropolitaines.

### Moins d'arrivées de provinciaux en grande couronne

Ce déficit, observé depuis 1968, s'est accentué au cours de la période récente. Entre 2001 et 2006, la région a perdu, en moyenne, 73 000 habitants par an par le seul jeu des migrations

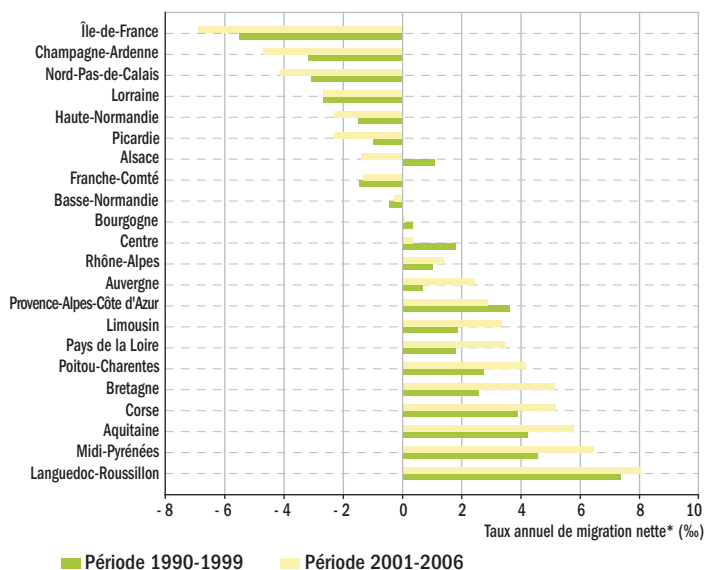
avec la province, contre 55 000 par an entre 1990 et 1999. Ce creusement du déficit migratoire francilien est en grande partie dû à une diminution des arrivées de provinciaux en grande couronne. Les départs nets de la grande couronne vers la province sont ainsi passés de 30 000 dans les années 1990 à 44 000 par an entre 2001 et 2006, tandis que ceux de Paris et de la petite couronne sont restés stables.

L'augmentation du déficit annuel moyen par rapport à 1990-1999 ne provient pas seulement des changements de comportements migratoires, mais également de l'évolution démographique. Si, à chaque âge, les Franciliens avaient conservé entre 2001 et 2006 les mêmes comportements

### Des départs surtout de familles, des arrivées de personnes seules

Les ménages qui arrivent en Île-de-France en provenance des autres régions métropolitaines sont majoritairement des personnes vivant seules (28 % contre 16 % pour les non-migrants), ou des couples sans enfant (26 %), alors que les sortants sont plutôt des familles avec enfants (29 %). De ce fait, le déficit migratoire de l'Île-de-France avec la province est moins prononcé en nombre de ménages qu'en nombre de personnes. En effet, entre 2001 et 2006, la région a perdu chaque année 5,5 ménages pour 1 000 présents, contre 6,9 personnes pour 1 000 présentes. Depuis les années 1990, le déficit migratoire de l'Île-de-France s'est

## L'Île-de-France a toujours le taux de migration nette le plus défavorable des régions de France métropolitaine



\* Taux annuel de migration nette : solde migratoire annuel / population moyenne.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2006, exploitations complémentaires.

accentué pour les familles avec enfant (et dans une moindre mesure pour celles sans enfant). Ceci est dû principalement à une diminution de l'intensité des entrées. La région perd également des familles monoparentales au profit des autres régions métropolitaines (deux départs pour une arrivée).

### Des échanges qui ralentissent le vieillissement de la région

Les échanges migratoires avec les autres régions métropolitaines contribuent indirectement à la croissance du solde naturel de l'Île-de-France. La région attire une population jeune, en âge de fonder une famille. Le solde migratoire avec la province est positif pour les 19-28 ans. Pour cette classe d'âge, l'Île-de-France possède le taux de migration nette le plus élevé des régions métropolitaines. Chaque année, pour mille Franciliens âgés de 19 à 28 ans, trente-trois sont de nouveaux arrivants, alors que ce taux n'est que de 10‰ pour l'ensemble des Franciliens. La part des jeunes parmi les arrivants a augmenté : 67 % ont moins de 30 ans, contre 62 % durant les années 1990. Il s'agit d'un renversement de la tendance obser-

vée depuis 1968. Ces jeunes sont particulièrement attirés par Paris et les Hauts-de-Seine.

En 2006, les arrivants en Île-de-France sont âgés de 30 ans en moyenne. Les partants sont plus âgés : ils ont en moyenne 37 ans. Ils quittent la région avec leurs enfants encore jeunes (moins de 10 ans), puis au moment de leur retraite ou un peu avant. Les retraités représentent une part importante des sorties (17 %), mais une part très faible des entrées (4 %).

### Une majorité d'actifs diplômés parmi les arrivants

Le dynamisme économique de l'Île-de-France attire de nombreuses personnes en activité ou en recherche d'emploi. 65 % des arrivants ont un emploi en 2006. Cette part est la plus importante de toutes les régions métropolitaines. Cependant, le solde migratoire des actifs reste négatif en Île-de-France, avec 1,2 départ pour une arrivée. Ce déficit se creuse entre les périodes 1990-1999 et 2001-2006.

Entre 2001 et 2006, un entrant en Île-de-France sur quatre est cadre. Les cadres sont les seuls actifs pour lesquels la région connaît un excédent migratoire. Ils sont, de plus, particulièrement

### Sources et définitions

Cette étude utilise les données des recensements de la population 1999 et 2006. Le premier est un recensement exhaustif tel que l'Insee en réalisait tous les huit ou neuf ans, tandis que le second substitue au comptage traditionnel une technique d'enquêtes annuelles. Celle-ci distingue les communes de moins de 10 000 habitants, enquêtées désormais une fois tous les cinq ans par roulement, et les communes de 10 000 habitants ou plus, dans lesquelles pendant cinq ans est recensé chaque année un échantillon de 8 % des logements.

### Personne de référence :

- La **personne de référence de la famille** est l'homme du couple, si la famille comprend un couple, ou le parent de la famille monoparentale.
- S'il y a une famille, la **personne de référence du ménage** est celle de la famille. Sinon, c'est l'homme actif le plus âgé ou, à défaut, l'homme le plus âgé.

### Migrants et migrations :

- Un **migrant**, au sens du recensement de la population 2006, est une personne recensée dans une résidence différente de celle qu'elle occupait cinq ans auparavant.
- Une **migration** est un déplacement conduisant à un changement de résidence durable.

Le trajet origine-destination identifié avec le recensement est le résultante de l'ensemble des migrations effectuées. Les individus peuvent avoir effectué des étapes intermédiaires, qui ne sont pas observables. Pour les échanges avec l'étranger, seuls les entrants sont connus.

Trois catégories de migrants ne sont pas comptabilisées : ceux partis à l'étranger au cours de la période, ceux décédés au cours de la période, ceux ayant fait au cours de la période plusieurs migrations terminées par un retour à la zone de départ.

Le taux de migration nette est égal à la différence entre les départs et les arrivées de la zone considérée rapportée à sa population moyenne.

Si une zone reçoit plus de personnes qu'elle n'en voit partir, on appelle arrivées nettes la différence entre les arrivées et les sorties. Elles correspondent à l'augmentation de la population de la zone due aux migrations (échanges positifs). À l'inverse, si la région connaît plus de départs que d'arrivées, on considérera les départs nets, différence entre les départs et les arrivées (échanges négatifs).

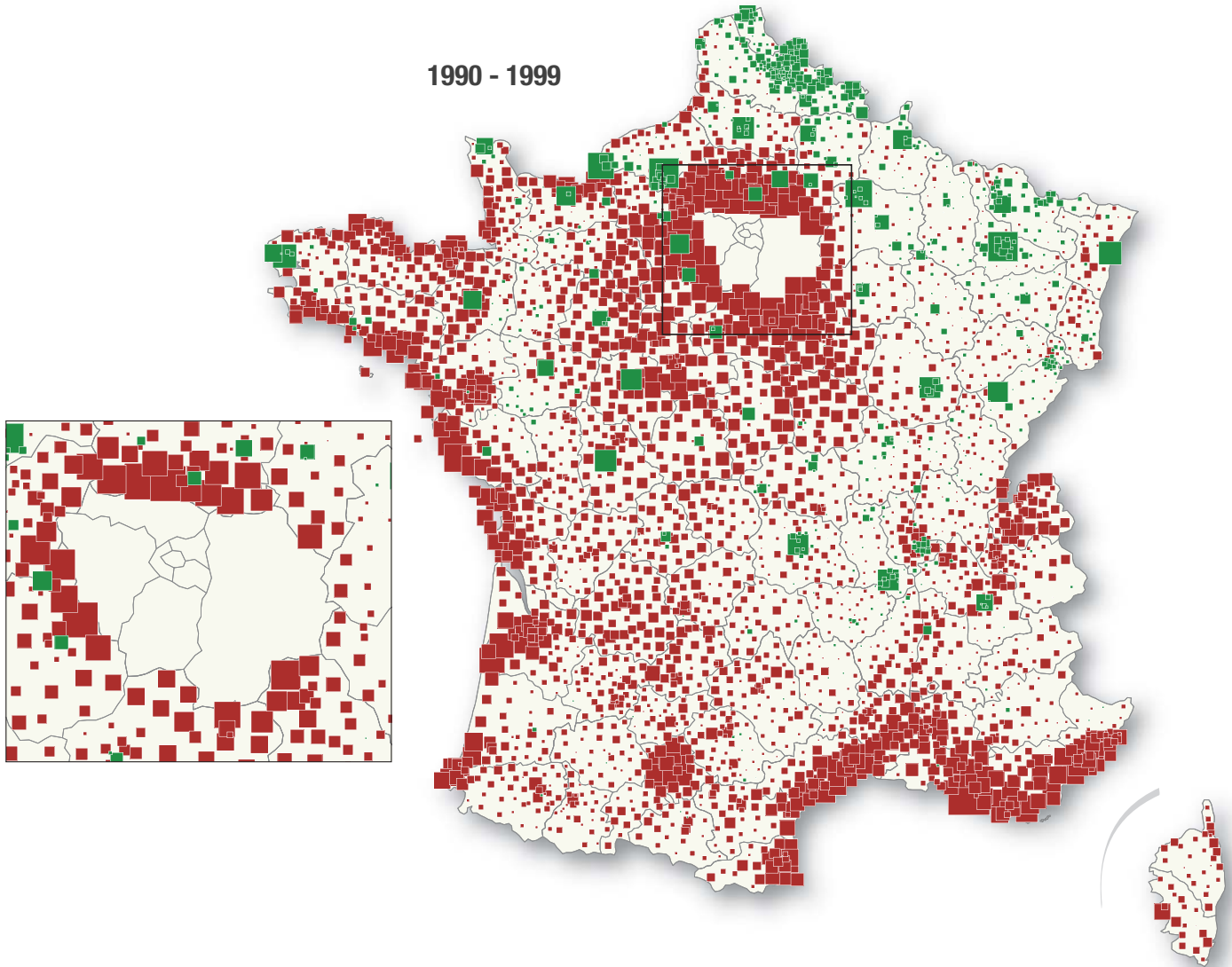
### Caractéristiques des migrants :

Les caractéristiques sociodémographiques des personnes ne sont connues qu'à la date du recensement. On ignore ce qu'elles étaient au début de la période ou au moment de la migration. Dans cette étude, un cadre est considéré comme migrant s'il vivait en Île-de-France en 2006 et ailleurs en métropole en 2001 ou, inversement, vivant en Île-de-France en 2001 et ailleurs en métropole en 2006. Cette personne pouvait déjà être cadre au moment de la migration ou le devenir entre la migration et le recensement.

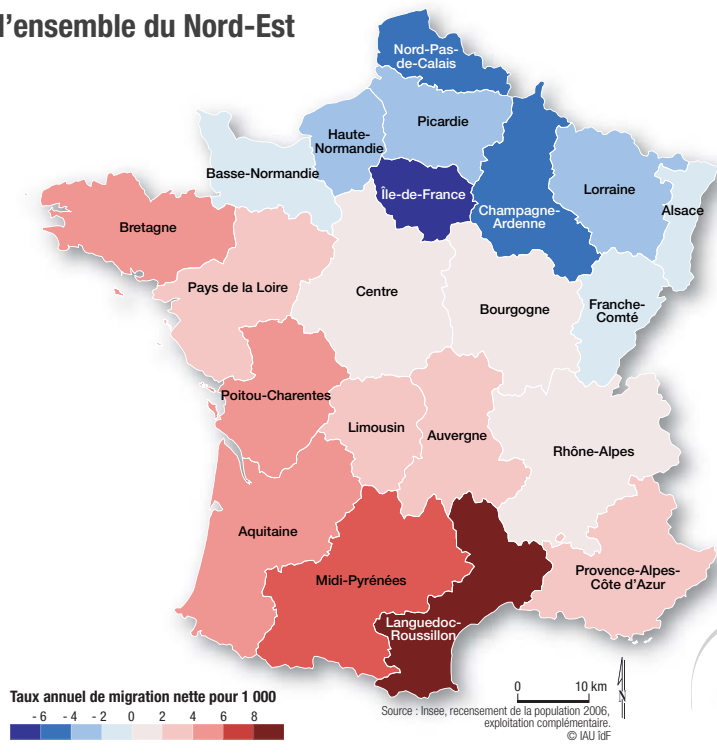
### Champs des migrants aux recensements 2006 et 1999 :

Au recensement de 2006, le lieu de résidence n'est pas renseigné pour les enfants de moins de cinq ans. Ils ne sont donc jamais considérés comme migrants entre 2001 et 2006. Au contraire, au recensement de 1999, on considèrerait que les enfants nés à partir de 1990 avaient migré avec leur mère, qu'ils soient nés avant ou après la migration. Dans cette étude, le champ retenu pour la période 1990-1999 a donc été restreint afin d'être le plus proche possible de celui de la période récente. Les enfants de moins de cinq ans et les enfants de cinq à neuf ans dont la région de résidence actuelle est la région de naissance ne sont pas considérés ici comme des migrants.

1990 - 1999

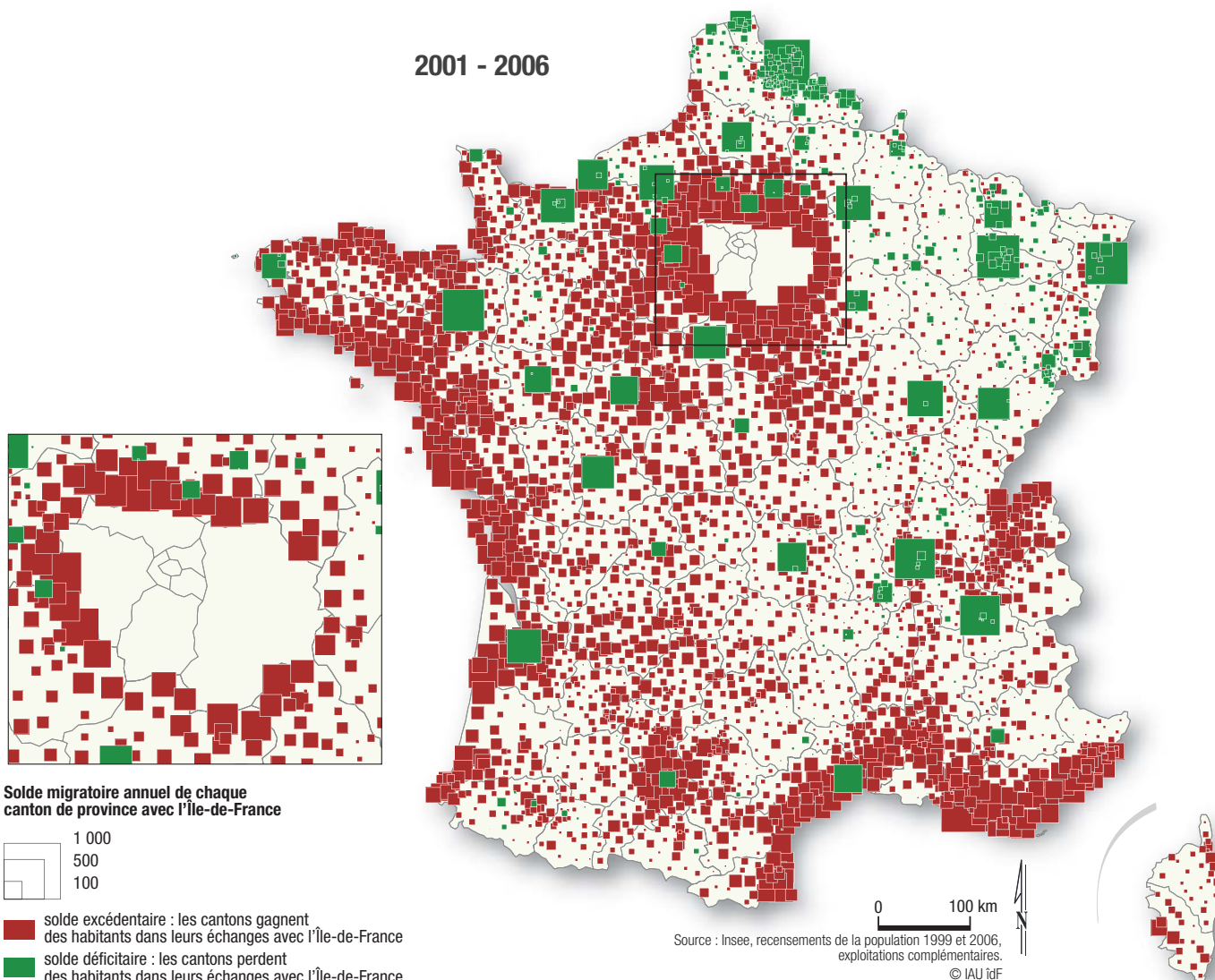


### Déficit migratoire pour l'ensemble du Nord-Est de la France



## Les cantons de l'Ouest se renforce

2001 - 2006



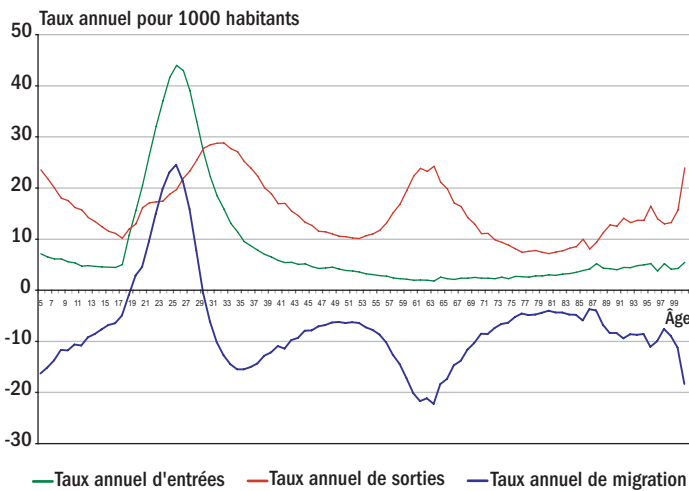
## Le solde migratoire de l'Île-de-France s'est dégradé avec 17 des 21 autres régions métropolitaines

### Solde migratoire annuel de l'Île-de-France avec les régions de province

Région	Alsace	Aquitaine	Auvergne	Basse-Normandie	Bourgogne	Bretagne	Centre	Champagne-Ardenne	Corse	Franche-Comté	Haute-Normandie
<b>1990-1999</b>	- 179	- 5 293	- 782	- 1 986	- 3 262	- 4 276	- 7 356	31	- 517	- 23	- 1 606
<b>2001-2006</b>	485	- 6 924	- 1 279	- 2 768	- 3 186	- 7 433	- 8 345	- 309	- 579	48	- 2 324
Région	Languedoc-Roussillon	Limousin	Lorraine	Midi-Pyrénées	Nord-Pas-de-Calais	PACA	Pays de la Loire	Picardie	Poitou-Charentes	Rhône-Alpes	Province
<b>1990-1999</b>	- 5 243	- 1 268	805	- 4 697	2 161	- 7 473	- 4 394	- 3 914	- 3 087	- 2 832	- 55 192
<b>2001-2006</b>	- 6 177	- 1 494	874	- 5 719	1 912	- 9 581	- 7 252	- 4 402	- 4 068	- 4 354	- 72 875

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2006, exploitations complémentaires.

## L'Île-de-France attire surtout les jeunes



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire.

mobiles : chaque année, 26 000 d'entre eux s'installent en Île-de-France et 24 000 partent vivre en province. À l'inverse, le taux de migration nette le plus négatif concerne les ouvriers, avec huit départs nets pour mille ouvriers présents.

Les migrations entre les régions métropolitaines contribuent à élever le niveau de qualification général de l'Île-de-France. En effet, le dynamisme économique de la région et l'offre de formation attirent des cadres et des personnes diplômées. Les échanges sont positifs pour l'Île-de-France uniquement pour les personnes les plus diplômées. Les personnes titulaires d'un diplôme du second cycle supérieur représentent ainsi 40 % des entrants, 20 % des sortants et 20 % des stables. Les sortants sont, en moyenne, moins diplômés que les entrants. Les migrations d'étu-

dians n'ont pas d'effet sur la structure de la population puisque la région en accueille autant qu'elle en voit partir.

### Attractivité croissante de l'ouest et du sud de la France

Le déficit migratoire de l'Île-de-France est souvent imputé à des conditions de vie qui seraient défavorables dans la région capitale (coût élevé du logement, temps de déplacement importants, cadre de vie trop urbain...). Ce déficit migratoire et son creusement récent ne constituent cependant pas une spécificité francilienne. Ces dernières années, toutes les régions du nord, de l'est et du centre de la France ont connu des évolutions similaires alors que les conditions de vie y sont très différentes de celles de l'Île-de-France. Les régions déjà déficitaires dans leurs échanges avec les autres

## Une part importante des sortants vers l'ouest, le nord et l'est en est issue

### Personnes sortants d'Île-de-France entre 2001 et 2006

Zone de destination	Ensemble des sortants	Sortants vers la zone de naissance	Part des retours vers la zone de naissance (en %)
Régions limitrophes	238 374	71 441	30,0
Sud-est	226 760	59 071	26,1
Ouest	213 491	96 071	45,0
Sud-ouest	149 338	48 296	32,3
Nord et Est	62 754	28 026	44,7

Note de lecture : Entre 2001 et 2006, 150 000 personnes ont quitté l'Île-de-France pour le Sud-ouest. 32 % d'entre elles appartiennent à un ménage dont la personne de référence ou son conjoint y est né.

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire.

régions le sont devenues davantage depuis 1999 (Picardie, Basse-Normandie, Champagne-Ardenne), celles qui étaient excédentaires ont désormais un solde quasiment nul (Centre, Bourgogne) ou sont devenues déficitaires (Alsace). Les dégradations des soldes migratoires des régions du nord, du centre et de l'est de la France reflètent l'attractivité croissante des régions de l'ouest et du sud de la France.

### Une étape dans la vie de nombreux métropolitains

Parmi les régions déficitaires dans leurs échanges migratoires, l'Île-de-France a la particularité d'accueillir une population jeune et très mobile, encline à changer à nouveau de région de résidence. 47 % des personnes résidant en Île-de-France en 2006 ne sont pas nées dans la région. Seules les régions Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) ont une part de non-natifs plus importante. L'Île-de-France constitue ainsi une étape dans la vie de beaucoup de métropolitains, durant laquelle ils commencent leur carrière et fondent une famille. Après quelques années, de nombreux Franciliens originaires de province ont tendance à quitter la région capitale accompagnés de leur famille. Entre 2001 et 2006, 70 % des partants appartiennent à un ménage dont la

personne de référence ou son conjoint est né en province. Cette part est un peu moins importante pour les non-migrants.

Un départ sur quatre est à destination de la région de naissance de la personne de référence du ménage ou de son conjoint. Cette proportion varie selon la zone de destination : c'est pour l'Ouest, le Nord et l'Est qu'elle est la plus importante.

### La dégradation des échanges avec l'Ouest se poursuit

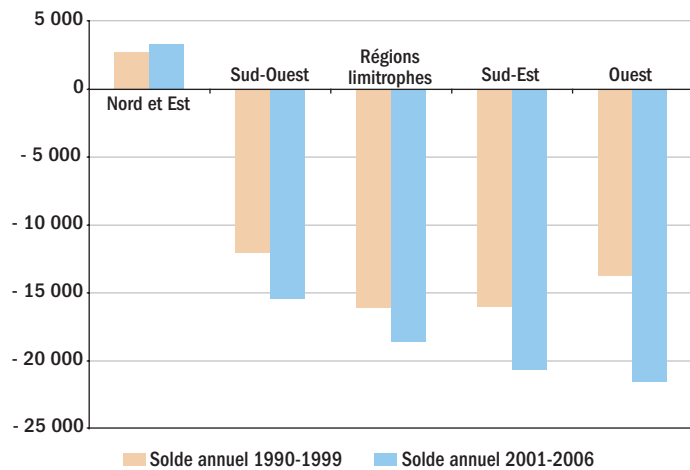
L'Île-de-France est particulièrement déficitaire dans ses échanges migratoires avec les zones situées en bord de mer, en particulier le long du littoral atlantique. C'est avec l'ouest de la France que le solde migratoire s'est le plus dégradé entre les années 1990 et le début des années 2000. C'était déjà le cas par rapport aux années 1980. Le solde annuel est passé de -14 000 à -22 000, surtout à cause d'une forte croissance du déficit avec les Pays-de-la-Loire et la Bretagne. Depuis les années 1990, ces deux régions sont respectivement la troisième et quatrième destinations privilégiées par les Franciliens. Le déficit avec le Sud-Ouest s'est également creusé, mais dans une moindre mesure.

La proportion de retraités parmi les partants franciliens vers l'Ouest, est particulièrement importante : 22 % contre 17 %



L'Île-de-France constitue une étape dans la vie de beaucoup de métropolitains, durant laquelle ils commencent leur carrière et fondent une famille.

## Le solde migratoire de l'Île-de-France s'est nettement dégradé avec l'Ouest et le Sud-Est



Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2006, exploitations complémentaires.

pour le reste de la France métropolitaine. L'Ouest est la destination de 30 % d'entre eux, alors qu'il n'accueille que 24 % des migrants. Outre l'attachement identitaire, cette spécificité s'explique par la proximité des bords de mer. Les retraités sont plus attirés par le littoral que le reste de la population : 55 % d'entre eux quittent l'Île-de-France pour un département côtier contre 49 % pour le reste de la population.

### Des échanges déficitaires avec les régions limitrophes et le Sud-Est

Le déficit migratoire avec le Sud-Est a augmenté au cours de la période récente, alors qu'il était resté stable depuis 1982. C'est aussi le cas pour les régions limitrophes de l'Île-de-France. Bien qu'il s'agisse de deux zones aux caractéristiques différentes, elles attirent des Franciliens dont les profils sont similaires : 57 % sont

actifs, 16 % sont retraités, 30 % sont des couples avec enfant. Ils ont en moyenne 37 ans. Les échanges avec le Sud-Est et les régions limitrophes sont particulièrement importants en volume. Les régions Provence - Alpes - Côte-d'Azur et Centre sont respectivement les deuxième et troisième régions d'origine, les première et deuxième régions de destination et les première et deuxième régions avec lesquelles l'Île-de-France est le plus déficitaire.

### Solde toujours excédentaire avec le Nord et l'Est

L'Île-de-France possède toujours un solde migratoire positif avec le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine, l'Alsace et la Franche-Comté. Cet excédent a augmenté depuis les années 1990, où il avait connu son niveau le plus bas depuis quarante ans. Les sortants d'Île-de-France à destination du Nord et de l'Est sont particulièrement

### L'Île-de-France, destination privilégiée des arrivants d'outre-mer

Si l'Île-de-France a un déficit migratoire avec le reste de la France métropolitaine, elle est excédentaire dans ses échanges internationaux, mais aussi avec les départements d'outre-mer (Dom). Entre 2001 et 2006, elle a accueilli 32 500 personnes en provenance d'outre-mer. À l'inverse, 28 400 personnes ont quitté l'Île-de-France pour les Dom. Pour 46 % d'entre eux, il s'agissait d'un retour au pays. L'Île-de-France est la première destination métropolitaine depuis les Dom : elle accueille 34 % des arrivants, loin devant la région Provence - Alpes - Côte-d'Azur (7 %). Les arrivants d'outre-mer s'installent majoritairement à Paris (17 %) et en grande couronne (49 %). Les échanges migratoires entre la région et l'Outre-mer concernent une population particulièrement jeune : les arrivants ont, en moyenne, 26 ans et les partants 33 ans.

jeunes. Leur moyenne d'âge est de 32 ans, soit cinq ans de moins que la moyenne de l'ensemble des partants de la région. Cela est en partie dû à une proportion de retraités particulièrement faible : 8 % des partants à destination du nord ou de l'est sont retraités, contre 17 % pour l'ensemble des partants.

Kévin de Biasi (Insee Île-de-France) et Sandrine Beauvils (IAU idF) ■

### Pour en savoir plus

- BEAUFILS S. et DE BIASI K., « Débordement modéré de la population francilienne sur les départements limitrophes », *Note Rapide*, n° 509, juin 2010.
- CHARRIER R., « Recensement de la population 2006 – Les migrations ralentissent le vieillissement en Île-de-France », *Insee Île-de-France à la page*, n° 319, juillet 2009.
- LAURIF, INSEE « Le déficit migratoire de l'Île-de-France avec l'Ouest de la France s'accroît », *Atlas des Franciliens*, tome 3, Paris, Insee, 2002.

#### Atlas des Franciliens Population

> **Chef de projet IAU idF** : Philippe Louchart (philippe.louchart@iau-idf.fr), sous la direction de Christine Corbillé.

> **Chef de projet Insee** : Guillemette Buisson (guillemette.buisson@insee.fr), sous la direction de Patrick Pétour.

#### Directeur de la publication François Dugeny

**Directrice de la communication**  
Corinne Guillemot

**Responsable des éditions**  
Frédéric Theulé

**Rédactrice en chef**  
Marie-Anne Portier

**Maquette**  
Vay Ollivier

**Cartographie**  
Marion Dautheville - Jean-Eudes Tilloy

**Diffusion par abonnement**  
76 € les 40 numéros (sur deux ans)

**Service diffusion-vente**  
Tél. : 01 77 49 79 38

**www.iau-idf.fr**

**Librairie d'Île-de-France**  
15, rue Falguière 75015 Paris  
Tél. : 01 77 49 77 40

ISSN 1967 - 2144